VILLE DE MARINES

La Ville de Marines recrute un(e)

Animateur / animatrice pause méridienne et temps périscolaire

Identité de la Ville de Marines :

Implantée au cœur du Parc Naturel Régional du Vexin, Marines est une commune à la fois paisible et dynamique. Petite ville de 3500 habitants, elle est animée par de nombreux évènements et activités portés par la ville, une soixantaine d'associations et de nombreux commerces qui font vivre le centre-bourg.
La municipalité compte une soixantaine d'agents et une équipe municipale très investie et engagée dans la vie locale.

Le Pôle cohésion de la ville recherche un(e) animateur / animatrice pause méridienne et temps périscolaire qui aura pour mission : l'accueil des enfants de l'école élémentaire pendant le temps de restauration du midi et le temps périscolaire du soir, une fois par semaine pour l'année scolaire 2026/2027.

Sous la responsabilité du responsable Adosphère et référent périscolaire, vos missions sont les suivantes :

- accueillir et encadrer des jeunes âgés de 6 à 11 ans au sein de l'école élémentaire (activités artistiques, culturelles, physiques et sportives, citoyennes et environnementales)
- mettre en place des espaces d'activités en conformité avec la réglementation
- être force de proposition en matière d'animations et de projets
- assurer le suivi pédagogique et l'évaluation des actions menées
- participer à l'organisation, la logistique et l'animation des actions organisées

Le profil et les compétences requises :

Vous êtes titulaire du BAFA ou diplôme équivalent et vous avez une expérience réussie auprès d'un jeune public. Vous connaissez les techniques d'animation et d'encadrement. Vous avez l'esprit d'équipe, une capacité d'adaptation et de prise de décision.

Rémunération : SMIC horaire

Conditions d'exercice :

- 9h par semaine, lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Contrat de vacation 9 mois

Vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique et engagée, envoyez votre candidatures (lettre de motivation et CV) à : responsable.adosphere@mairie-marines.org à l'attention de Madame le Maire.